

# LES RENDEZ-VOUS

THÉMATIQUE

UNION DES  
ENTREPRISES | UE35

## Comment bien réussir sa cession ?

**Mardi 22 septembre 2015 – 09:00-11:00**

Lieu : UE35 – 2 Allée du Bâtiment, Rennes

Rennes, le 27 août 2015

Madame, Monsieur,

**Céder son d'entreprise est un processus long et complexe, surtout dans la situation actuelle. Pour bien réussir sa cession il faut commencer à y réfléchir plusieurs années avant et se faire accompagner.**

Dans ce contexte, nous avons demandé au CRA - Association des Cédants et Repreneurs d'Affaires, Délégation de Rennes / Saint Malo, d'animer une Thématique. En toute confidentialité, le CRA vous présentera les différentes étapes de préparation pour réussir la cession future de votre société,

- **quand commencer à réfléchir à sa cession et avec qui ?**
- **comment se valorise une entreprise ?**
- **comment trouver le bon repreneur ?**

Intervenants : les 4 délégués départementaux du CRA Rennes - Saint Malo

- **Alain Ansart, Michel Bellet, Jean-Marie Degois, François Primel.**

Dans l'attente de vous retrouver, merci de nous confirmer votre participation :

[Inscription en ligne : cliquez ici](#)

Meilleures salutations.

**Hervé LE JEUNE**

Délégué Général

### **Chef d'Entreprise du 35 : connaissez-vous le CRA ?**

**Le CRA - Cédants et Repreneurs d'Affaires** - est une association nationale, sans but lucratif, dont l'objet est de favoriser la cession et la transmission de PME/PMI, d'un effectif entre 5 et 50 salariés. 210 délégués bénévoles - anciens dirigeants et chefs d'entreprise - interviennent dans 72 délégations régionales. **Sur votre territoire du 35 : 4 délégués sont à votre écoute, pour préparer votre cession d'entreprise ... ou votre croissance externe.**

Depuis sa création en 1985, le CRA a participé à la cession de 13.000 affaires. 27.000 personnes, repreneurs ou cédants, ont adhéré à l'association. Plus de 2 affaires sur 3 aboutissent via le réseau CRA, à une transaction. Seule une cotisation modeste est demandée pour adhérer, sans commissionnement ou intéressement ensuite.

Informations complémentaires [www.cra-asso.org](http://www.cra-asso.org), et rendez-vous / prise de contact par mail :

[cra.rennes@cra-asso.org](mailto:cra.rennes@cra-asso.org) (discrétion garantie).

Les délégués de Rennes assurent également une **permanence à l'UE35 chaque mardi** (Rd tel : 02 99 87 42 98) et peuvent se déplacer dans votre entreprise pour tout entretien confidentiel et sans engagement, sur votre projet de cession.